



martinique



COUVERTURE DES MUNICIPALES

Préavis de grève à Martinique La 1ère

« Pour la première fois dans l'histoire de Martinique La 1ère, la rédaction radio est écartée des élections au détriment des autres supports. Aucun débat lors de la campagne des municipales... Aucune soirée électorale en radio... Aucun journaliste affecté à la radio intervenant lors de la soirée tri-média du 15 mars 2026. » Dans notre [communiqué en date du 13 mars 2026](#), nous avons lancé l'alerte sur le dispositif de couverture des élections municipales et communautaires.

Le SNJ prend note de la rapide réunion d'explications proposée par l'encadrement, le jour-même. Au-delà des promesses d'une couverture améliorée reflétant une véritable convergence des supports, le syndicat attend des résultats concrets. Par conséquent, **si le dispositif de couverture du second tour du scrutin n'intègre pas concrètement et équitablement la radio et les journalistes qui y sont affectés, le SNJ appelle les journalistes de Martinique la 1ère à exercer leur droit de grève à partir de 00h01 le dimanche 22 mars 2026 et pour une durée de 24 heures.**

La mutualisation présentée par la direction doit être équilibrée, et ne pas devenir une absorption déguisée qui enterre totalement un média au profit des autres.

Fort-de-France, le 16 mars 2026